

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès aux postes de **Surveillants Généraux Adjoints** au niveau des Polycliniques de Sécurité Sociale relevant du Pôle des Unités Médicales.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences/DRH, du secrétariat du Pôle des Unités Médicales, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profils minimum requis	Compétences
Surveillants Généraux Adjoints : -PSS Derb Ghallef (1) -PSS Ziraoui (1) -PSS Hay Hassani (1) -PSS Settat (1) -PSS El Jadida (1)	-Surveillant Général Adjoint ; Ou -Major de Service ou cadre qualité, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Infirmier Diplômé d'Etat, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 5 ans à la CNSS ; Ou -Infirmier Breveté d'Etat, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 8 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des Unités Médicales ; -Connaissance de l'environnement et des activités médicales des Polycliniques ; -Maîtrise des techniques de soin ; -Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité et veille à leur respect ; -Capacité à coordonner les activités inter-services hospitaliers ; -Capacité à encadrer, animer et superviser une équipe de travail ; -Capacités organisationnelles ; -Qualité relationnelle.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature dûment renseignée par le candidat
- CV

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines uniquement par courriel envoyé à l'adresse : **aac2021@cnss.ma** au plus tard le **19 Fevr 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté :

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

Important :

- N'est recevable que deux (02) candidatures au plus par candidat.
- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Abdellatif MORTAKI
Directeur Général par intérim

